

Journées d'étude à Genève : 21, 22, 23 septembre 1976

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des
informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles de l'Alliance

75e Assemblée des délégués à Berne, le 3 avril 1976

C'était la foule des grands jours, au Centre des Congrès de la Laupenstrasse : à 10 h. du matin, près de 400 déléguées venues de la Suisse entière s'étaient rassemblées pour écouter l'allocution de bienvenue par la présidente de l'ASF, Mme J. Berenstein-Wavre.

Après un peu de fort joli Mozart, les souhaits de bienvenue des vice-présidentes, Mmes R. Pestalozzi et E. Bühler, l'ordre du jour suivit son cours : procès-verbal de la 74e assemblée des délégués à Genève ; admission des nouveaux membres :

- Anciennes élèves de l'Ecole de commerce (Zurich)
 - Aides-dentistes (Bâle)
 - Loges féminines de Thélème (Genève)
 - Anciennes élèves de l'Ecole de commerce (Berne)
 - Groupement féminin Force démocratique (Tavannes, Jura-Sud)
 - Association féminine Migros (Schaffhouse).
- Rapport annuel 1975, comptes annuels 1975, budget 1976 furent votés sans problème.

Au point 7 de son ordre du jour, la Commission de l'ASF pour les relations internationales présentait un projet de résolution sur l'égalité fondamentale entre hommes et femmes, projet présenté au

Conseil international des femmes à Vancouver, en juin 1976. Après discussion, ce texte, soumis à une modification, sera traduit prochainement et nous espérons le publier dans notre numéro de juin.

Après le déjeuner et les discussions aimables entre déléguées, la séance reprit à 14 h. 30.

Thèmes principaux de discussion dans le cadre de « Nous agissons » :

- Plan d'action de l'ASF au sujet du nouveau droit matrimonial (la brochure de l'ASF sur ce sujet va paraître très prochainement).
- Stages d'orientation personnelle pour les femmes désirant se recycler (exposé d'Idellette Engel, voir à ce propos notre numéro d'avril 1976).
- Enquête sur les différents types de centres de planning familial en Suisse (exposé du Dr Blaudet).
- Problèmes posés par les jeunes filles au pair (exposé de Mlle Gaugel).

Journée intéressante et fructueuse, échanges de vues, propositions, discussions, mises au point, l'ASF est bien vivante !

D'ores et déjà on peut annoncer la prochaine assemblée de délégués en 1977 à Saint-Gall.

B. v. d. W.

Lettre à la présidente de la Commission fédérale des questions féminines
lue à la séance de l'Assemblée des délégués de l'ASF, le 3 avril 1976

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, l'ASF est très intéressée par les futurs travaux de la Commission fédérale des questions féminines. Nous sommes particulièrement heureuses que vous ayez mis à l'ordre du jour des journées d'étude des 6 et 7 mai les problèmes que pose aux femmes la récession ainsi que les priorités à établir pour les thèmes à traiter par la suite au sein de la Commission.

En vue de la préparation de ces journées d'étude nous nous permettons de vous faire les propositions suivantes :

A. Problèmes concernant la récession

1. A son assemblée des délégués le 22 mai 1975, l'ASF avait organisé une table ronde sur le thème de la femme et la récession avec la participation d'un directeur de l'Office du travail de Genève, des journalistes et quelques chômeuses.

A la suite de cette séance et avec l'accord de nos délégués, la commission sociale de l'ASF a tenté de mettre sur pied dans quelques cantons des groupes d'orientation personnelle pour la réinsertion sociale et professionnelle des femmes.

Il s'agit, grâce aux méthodes de la dynamique de groupe, de permettre à des groupes de 10 à 12 femmes de faire leur bilan personnel afin de choisir une orientation sociale ou professionnelle (voir documents en annexe).

Est-ce que l'ASF pourrait avoir l'appui de la Commission fédérale pour développer ces groupes en Suisse romande et en Suisse alémanique ?

2. Toujours préoccupée par la réinsertion sociale des femmes, l'ASF demande à la Commission fédérale d'intervenir auprès des cantons pour que tous les bureaux d'orientation et d'information professionnelle soient aussi ouverts aux adultes (hommes et femmes). Ceci afin de pouvoir les informer sur les possibilités de

formation existant dans le canton ou les régions.

3. L'ASF, préoccupée par le nombre des jeunes filles ayant terminé leur apprentissage et ne trouvant pas de places de travail, estime qu'il faudrait développer le système des « jeunes filles au pair » dans des familles à l'étranger.

Si ces placements sont faits dans de bonnes conditions, selon le contrat-type, établi par le Conseil de l'Europe sur proposition des associations féminines, les jeunes filles peuvent se familiariser avec une langue étrangère et les coutumes familiales d'autres pays. Cette expérience d'une année peut être un enrichissement et entrer dans le cadre de l'éducation permanente.

B. D'autres propositions, de sujets à traiter par la Commission.

1. Egalité des salaires entre hommes et femmes.

La Suisse a ratifié les Conventions 100 et 111 de l'OIT concernant l'égalité des salaires pour un travail de valeur égale. Or, dans plusieurs cantons il existe encore des inégalités entre les fonctionnaires, en particulier les institutrices et les institutrices. Vu la complexité juridique de ces problèmes dans un état fédéral comme le nôtre, la Commission fédérale pourrait-elle demander un avis de droit à ce sujet ?

2. Egalité des chances dans les programmes scolaires (6 à 15 ans).

La Commission d'éducation de l'ASF est en train de mettre à jour l'enquête faite en 1966 et revue en 1968 sur les programmes scolaires et les heures d'enseignement données aux filles et aux garçons. Elle entreprend maintenant une nouvelle mise à jour en collaboration avec le Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation (Dr Egger, Genève). La Commission fédérale pourrait-elle soutenir l'ASF dans ce travail qu'elle a confié à une directrice d'école secondaire de Genève, récemment mise à la retraite ?

3. Dans le cadre de la promotion de la femme suisse, il faudrait augmenter le nombre des femmes dans les commissions fédérales

Journées d'étude

à Genève

21, 22, 23 septembre 1976

La commission pour les relations internationales de l'Alliance de sociétés féminines suisses, propose d'organiser, avec l'appui du Service de l'information des Nations Unies et comme une suite à l'Année internationale de la femme, des journées d'étude au moment de la session de la Commission de la condition de la femme, soit les 21, 22 et 23 septembre 1976, à Genève.

Des briefings seraient donnés, soit par des membres du Secrétariat de l'ONU, soit par des membres de la Commission sur des sujets tels que la Décennie de la femme, le projet de Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, les programmes de l'OIT, de l'OMS, etc., pour les femmes, le nouvel ordre économique mondial.

Des contacts seraient établis avec les membres de la Commission et avec les observatrices du Conseil international des femmes.

Les frais de voyage et de séjour à Genève, incomberaient aux participantes ou à leur association.

Pour nous permettre d'organiser ces journées d'étude, il nous faut savoir quel intérêt rencontre cette proposition. Si vous vous intéressez aux questions féminines internationales, veuillez écrire à l'Alliance de sociétés féminines suisses, Winterthurerstr. 60, 8006 Zurich. On vous fera parvenir le talon d'inscription préliminaire.

extra-parlementaires et dans les conseils d'administration des entreprises fédérales (CFF, PTT par exemple).

La Commission fédérale pourrait-elle intervenir auprès du Conseil fédéral dans ce sens ?

Nous vous remercions de l'accueil que vous voudrez bien réserver à nos propositions et vous prions de croire, Madame la Présidente, à nos sentiments respectueux.

La présidente de l'ASF :
J. Berenstein-Wavre

Manifestations 1976

SUISSE

- 1-2 mai Assemblée générale de l'Association suisse des assistants techniques en radiologie, à Berne
- 7-8 mai Assemblée annuelle de l'Association suisse des ergothérapeutes, à Lugano
- 11-12 mai 88e assemblée annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses, à Langnau i.E.
- 12 mai Assemblée générale de l'Union suisse des intendantes diplômées, à Baldegg (LU)
- 15 mai Assemblée des délégués de l'Association suisse pour les droits de la femme, à Bienne
- 14-16 mai Congrès de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, à Lucerne
- 15-16 mai Assemblée du Club suisse de femmes alpinistes, à Berne
- 18 mai Assemblée des déléguées de la Fédération romande des consommatrices, à Lausanne
- 22 mai Assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de danse et de gymnastique, à Zurich
- 25 mai Intergroupe féminin des partis radical, libéral et démocrate-chrétien. Table ronde à 20 h. 30. Salle des Fêtes de Thônex (Genève). Thème : nouveau droit matrimonial et de filiation.
- 14-15 juin Assemblée des déléguées de l'Association suisse des sages-femmes, à Brigue
- 26-27 juin Conférence centrale des Femmes socialistes suisses, à Schaffhouse

ÉTRANGER

- 21 juin-2 juillet Assemblée triennale du Conseil international des femmes à Vancouver (Canada)
- 19-24 juillet Congrès de la Fédération internationale pour l'économie familiale, à Ottawa (Canada)
- 22-27 août Assemblée générale de l'Alliance internationale des femmes, à Long Island University, New York
- 21-24 oct. Association internationale des femmes médecins, à Tokyo
- VIIe Congrès de l'Association internationale des journalistes de la presse féminine, à Reims

Assemblée générale du Centre de Liaison genevois

Le centre de liaison vient de tenir son assemblée générale. Les membres présents ont rendu hommage à la mémoire de Mme Marcelle Prince-Koïre, décédée le 8 octobre 1975, et qui fut membre du comité pendant trente ans et jusqu'à sa mort.

Le rapport de la présidente du comité, Mme Renée Chambord-Juod, révèle une grande activité au cours de l'Année internationale de la femme.

Ce fut, en janvier 1975, le Congrès féminin suisse à Berne, en avril, les journées romandes de Balxert. En mai, l'Alliance de sociétés féminines suisses tenait à Genève son assemblée annuelle, à l'occasion de son 75e anniversaire. Le comité du centre accueillait, à l'Hôtel Intercontinental, les quelque 160 déléguées pour les deux journées de délibération. Enfin, en automne, le comité prit en main l'organisation et assumait la responsabilité du stand des associations féminines genevoises au 23e Salon des Arts ménagers.

En février 1976, le centre répondit à l'appel de l'Association genevoise pour les droits de la femme, pour commémorer le cinquantième anniversaire du droit de vote accordé aux

femmes sur le plan fédéral. La réception d'une délégation de femmes japonaises, la représentation à de nombreuses assemblées ou manifestations des associations membres, s'ajoutent au programme des activités du centre.

Le comité a recommandé à tous ses membres de prendre, librement et individuellement, position au sujet de deux initiatives : celle concernant la libéralisation de l'interruption de grossesse et celle concernant l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Dans le cadre de la commission des affaires publiques, qui comprend des membres du comité et des femmes déléguées de plusieurs partis politiques genevois, les questions suivantes ont été examinées : un projet d'allocution à la mère éducatrice, le recouvrement des pensions alimentaires par un bureau cantonal, la formation civique dans les différents établissements scolaires et d'apprentissage.

Cette année, c'est la révision du droit de famille et des effets généraux du mariage qui retiendra l'attention des membres du centre de liaison.

R. Chambord-Juod.

Les femmes dans les Parlements européens

Dans tous les Etats de l'Europe démocratique, les femmes sont électrices et éligibles : conquête relativement récente dans certains pays et conquête difficile presque partout. Combien de femmes se présentent aux élections ? Combien sont élues ?

Un coup d'oeil à la composition de quelques-uns de nos parlements nationaux montre à quel point est ridiculement marginale la présence des

femmes dans les organes mêmes qui devraient représenter l'ensemble de la population d'un pays. Le Parlement belge compte 26 femmes (14 députés et 12 sénateurs) sur un total de 390 membres — chiffre modeste, qui marque pourtant une augmentation considérable par rapport aux 8 femmes membres du Parlement avant les élections générales de mars 1974. A ces élections participait aussi, ce qui, à ma connaissance, était le premier parti politique purement féministe, le PFU (Parti féministe unifié), qui n'a réuni que 0,5 % des suffrages, mais a indubitablement contribué par sa seule existence à attirer l'attention des électeurs sur le pro-

blème de la sous-représentation des femmes dans les organes élus. Il y a eu en Grande-Bretagne plusieurs tentatives de création d'organisations politiques analogues, mais elles sont mortes ridicules.

Au Danemark, où existe une tradition déjà longue de la participation des femmes à la vie publique, on trouve environ 30 femmes dans un parlement de 179 membres, et deux ministres. En Norvège, le parlement compte 23 femmes sur 155 membres et trois femmes sont ministres. La Suède détient le record de l'Europe occidentale avec 74 femmes sur 350 parlementaires, et trois ministres.

grand passage

le premier des grands magasins genevois

